

Dynamiques migratoires en Afrique : État des lieux et défis

Pour un agenda commun de recherche

Séminaire

1

Des dynamiques migratoires anciennes

Les migrations font partie intégrante de l'histoire du continent africain. Elles remontent à l'époque précoloniale et se sont poursuivies pendant la période coloniale. Les besoins en main-d'œuvre pour la mise en valeur des colonies, son coût élevé et l'indigence démographique ont participé à ce phénomène. La proximité géographique ainsi que les liens socio-culturels et économiques qu'entretiennent les pays et les populations ont favorisé les déplacements de longue distance. La mobilité intra-régionale s'y est toujours déroulée en dehors de toute contrainte de frontières, celles-ci ayant été introduites au moment de la colonisation en divisant parfois les groupes ethniques répartis sur plusieurs pays.

Aujourd'hui, sur une population de 1,25 milliards d'habitants, le continent compte environ 36 millions de migrants, soit 13% de l'ensemble des migrants du monde.

Des migrations essentiellement intra-africaines

Contrairement à une idée prégnante dans les opinions publiques, à peine 16,6% des migrants africains se dirigent vers l'Europe, moins de 12% du total des flux migratoires à destination de ce continent. La migration africaine est ainsi fondamentalement intra-régionale. Sur 5 migrants du continent, 4 restent en Afrique, répartis, d'après les Nations unies, de la manière suivante : Afrique de l'ouest (9,8 millions), Afrique de l'est (5,9 millions), Afrique Australe (3,4 millions), Afrique centrale (3,3 millions) et Afrique du nord, Égypte compris (2,1 millions).

Majoritairement intracontinentale, la migration africaine est aussi très concentrée : la moitié des migrants se dirige vers cinq pays : l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Kenya et l'Éthiopie. Il s'agit principalement d'une migration de jeunes (près de 30%), avec de plus en plus de femmes migrantes. Parallèlement, toutes les régions ont connu une augmentation de la migration irrégulière, de réfugiés et de déplacés internes.

La migration irrégulière a connu une augmentation notable lors de la dernière décennie. Les modalités de gouvernance, les suites données aux négociations avec d'autres ensembles régionaux, notamment l'Union européenne, impactent entre autres les possibilités de circulation régulière. Si ces mesures restreignent la circulation par les voies légales, elles participent aussi de l'augmentation de la circulation irrégulière par des voies plus dangereuses, et renforcent les risques d'exposition des migrants à des abus, notamment les plus vulnérables d'entre eux.

Un continent qui accueille la majorité des réfugiés

L'Afrique accueille la majorité des réfugiés du monde. Cinq pays africains (Éthiopie, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo et Tchad) font partie des dix principaux pays d'accueil de réfugiés dans le monde. En 2016, plus de 18 millions de personnes présentent sur le continent relèvent de la compétence du HCR et l'Afrique subsaharienne abrite plus de 26% de l'ensemble des réfugiés au monde. La grande majorité des réfugiés issus des conflits en Afrique trouvent refuge dans les pays frontaliers, où les personnes se voient reconnaître, grâce à la Convention de 1969 de l'OUA le statut de réfugié¹.

Deux autres dynamiques se développent et influent sur les mobilités humaines dans le continent : d'une part une migration africaine « subsidiaire » vers le Golfe et les Amériques et d'autre part, l'émergence de l'Afrique comme terre de destination pour de nouvelles populations et notamment les Chinois (un million d'arrivées durant la dernière décennie).

1- La convention de 1969 de l'organisation de l'Union Africaine (OUA) élargit en effet le statut de réfugié « à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité »

Dynamiques migratoires en Afrique : État des lieux et défis

Pour un agenda commun de recherche

Séminaire

2

Le rôle de la diaspora

En termes de remises, le continent africain est troisième derrière l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine avec 60,5 milliards de dollars reçus en 2016. Cinq pays africains captent environ 80% du total de ces transferts : le Nigeria (19 milliards de dollars), l'Égypte (16,6 milliards), le Maroc (7 milliards), L'Algérie et le Ghana (avec 2 milliards de dollars chacun). Mais la contribution des migrants au développement ne se limite pas uniquement aux remises ; ils participent également à la dynamisation de l'espace économique par des investissements, des transferts de technologies et de savoir-faire, l'innovation culturelle, la création d'associations de développement local, etc. La mobilisation des compétences hautement qualifiées au sein des diasporas, de plus en plus sollicitée par les États et par l'Union africaine (UA), constitue une autre forme de contribution au développement et un enjeu de première importance.

Gouvernance des migrations et intégration africaine

Dès 1991 et la signature du Traité d'Abuja, la liberté de circulation est considérée comme un facteur essentiel d'intégration régionale, tel que l'illustre l'article 43 : « Les États s'engagent à prendre les mesures nécessaires à la réalisation progressive de la libre circulation des personnes et à assurer la jouissance des droits de résidence et d'établissement à leurs ressortissants à l'intérieur de la communauté. »

Cette approche a généré des dispositions innovantes en matière de circulation et d'installation au sein des différentes communautés économiques régionales (CER).

Du côté de l'Union Africaine (UA), l'objectif d'une politique migratoire commune a conduit à l'élaboration d'abord du Cadre de la politique migratoire africaine (Banjul, 2006), puis du Plan d'action décennal 2018-2027 en 2016. Récemment, le projet d'un passeport permettant la libre circulation sur le tout le continent a été lancé en 2016. Récemment, et suite à sa désignation comme Leader sur la Question de la Migration de l'UA, le Roi du Maroc présentait à la 30ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement (Adis Abeba, 28 et 29 janvier 2018) un rapport intitulé : Pour un agenda africain sur la migration. Après un rappel du contexte et des efforts de l'Afrique pour gérer la question de la migration, le rapport appelait à « une approche africaine cohérente » sur le plan national, sous- régional, continental et international.

Cependant, « à quelques exceptions près, les politiques d'immigration des gouvernements africains sont plutôt restrictives (avec) des régimes de visas stricts, les restrictions autour de l'établissement et des emplois légaux pour les ressortissants étrangers et l'accès difficile – voire impossible- aux droits à la citoyenneté »².

Protection des droits et politisation croissante

Compétence partagée entre les États membres, les CER et l'UA, la problématique migratoire est aussi marquée par :

- Une faible protection des droits des migrants et des réfugiés de la part des États ;
- Une « politisation accrue » de la question migratoire dans certaines situations avec une distinction par des acteurs politiques africains entre autochtones et étrangers, qui rappelle, bien qu'à des niveaux moindres, l'usage partisan de l'immigration dans les pays du Nord ;
- Une faiblesse -qui se réduit heureusement- en termes de statistiques et de recherche académique.

Dynamiques migratoires en Afrique : État des lieux et défis

Pour un agenda commun de recherche

Séminaire

3

Objectifs du séminaire

Depuis une trentaine d'années, le panorama des migrations africaines sur le continent et dans le monde ont donc profondément évolué. Ces migrations, tant internationales qu'intracontinentales, suscitent aujourd'hui un intérêt qui dépasse largement le strict cadre local, régional, national ou continental pour devenir un sujet de négociation Nord – Sud, mais aussi, sur le continent même, de crispations et de tentatives d'adaptation au niveau des États et des sociétés.

Dans ce contexte, le séminaire a pour ambition d'établir les contours d'un agenda africain de recherche pluridisciplinaire sur la migration, centré sur les thématiques identifiées comme centrales ou faisant l'objet, à l'heure actuelle, de peu d'attention.

À cet effet, il est proposé de débattre notamment des problématiques suivantes :

- Les mobilités humaines au sein et à l'extérieur du continent : Quelles caractéristiques (facteurs, spécificités, et évolutions) ? Quels défis (au regard, par exemple, des enjeux liés aux changements climatiques) ?
- Les modalités de gouvernance et les enjeux qu'elles soulèvent : Quelles caractéristiques (spécificités et communautés) des politiques migratoires au niveau des États, des CER et de l'UA (fondements, législations, politiques, réactions des sociétés) ? Quels enjeux liés à la coopération / négociation avec d'autres ensemble régionaux et notamment l'Union européenne ? Quels impacts des choix de gouvernance sur la migration ? ;
- Les liens entre migration et développement : Quels impacts des transferts de fond en matière de développement ? Au-delà des remises, quels rôles jouent et peuvent jouer les diasporas ? ;
- Les cadres juridiques actuels, mais aussi souhaitables de protection des droits des migrants, des réfugiés et demandeurs d'asile, mais aussi des autres catégories : Circulation, séjour, travail ;
- Les premiers contours d'un agenda africain de recherche académique sur l'immigration, intégrant les diverses disciplines et sensible à l'association des diverses parties prenantes (ONG, organes de l'UA et des CER, agences internationales).

Dynamiques migratoires en Afrique : État des lieux et défis

Pour un agenda commun de recherche

Séminaire - programme

4

JEUDI 6 DÉCEMBRE

9h - 10h : Allocutions d'ouverture

Président de séance : M. Mohamed Amarti - Professeur de l'enseignement supérieur – Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Université Mohamed I^{er} d'Oujda (Maroc)

M. Driss El Yazami

Président du Conseil national des droits de l'Homme (Maroc)

SEM l'Ambassadrice Claudia Wiedey

Chef de la délégation de l'Union Européenne (Maroc)

Mme Golda El-Khoury

Représentante de l'UNESCO pour le Maghreb (Maroc)

Mme Ana Fonseca

Cheffe de mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations (Maroc)

10h - 13h : Session I - Mobilités et dynamiques migratoires en Afrique

Modératrice : Mme Aminata Pagni - Cheffe de division protection des droits des étrangers - Direction protection des droits de l'Homme et monitoring – CNDH (Maroc)

Réflexions sur les migrations africaines : contexte, complexité, diversité, effets et défis

M. Mohammed Charef - Professeur de géographie - Université Ibn Zohr d'Agadir - Directeur de l'Observatoire Régional des Migrations : Espaces et Sociétés (ORMES) (Maroc)

Migrations, comme facteur de changement démographique, et sécurité : quelle politique dans le cadre du modèle Sud-Sud ?

M. Abdelkader Filali - École d'études politiques, Université d'Ottawa (Canada)

Remises des migrants et développement en Afrique : Potentiel, enjeux et régulation

M. Jamal Bouoiyour - Université de Pau (France)

La ruée vers l'Europe : la démographie africaine, bouc émissaire du populisme

M. Yves Charbit - Professeur émérite de démographie, CEPED, Université Paris Descartes (France)

11h - 11h15 : Pause café

La mobilité des compétences africaines : une mobilité inachevée

M. Hicham Jamid - Doctorant - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche - Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE) - Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

Les nouvelles routes de la migration subsaharienne vers l'Europe : causes et risques

M. Roméo Gbaguidji - Professeur - Chercheur - Langues, cultures et immigration - Université Nebrija (Espagne)

11h45 - 12h45 : Discussion

13h - 14h : Déjeuner

Dynamiques migratoires en Afrique : État des lieux et défis

Pour un agenda commun de recherche

Séminaire - programme

5

14h - 17h30 : Session 2 - Territoires et dynamiques migratoires

Modérateur : M. Mohammed Charef - Professeur de géographie - Université Ibn Zohr d'Agadir (Maroc) -
Directeur de l'Observatoire Régional des Migrations : Espaces et Sociétés (ORMES)

AFRIQUE DE L'OUEST

L'Afrique de l'Ouest face à ses migrations. Quelles réponses aux défis majeurs de la mobilité transfrontalière ?

M. Papa Dem Fall - Chercheur, Chef du Département des Sciences humaines de l'IFAN Cheikh Anta Diop
Directeur du Réseau d'étude de migrations internationales africaines (Sénégal)

La migration malienne en Afrique : facteurs et évolution

M. Brema Ely Dicko - Chef du département sociologie et anthropologie - Université des lettres et des Sciences
humaines de Bamako (Mali)

MAGHREB

Flux migratoires mixtes d'Afrique de l'Ouest vers le Maroc : défis de la protection sociale et développement des capacités

M. Papa Sow - Laboratoire de géographie de l'IFAN (Sénégal)

14h45 - 15h : Pause café

L'Expérience mauritanienne : les années de plus forte pression migratoire vers l'Europe

M. Alberto Muro - Professeur titulaire d'histoire du droit, Université d'Extrémadure (Espagne)

Parcours et profils d'insertion des migrants sénégalais au Maroc

M. Zoubir Chattou - Sociologue-anthropologue, Spécialiste des questions de migrations marocaines et des mobilités
transnationales. Professeur de l'enseignement supérieur - Université de Meknès (Maroc)

AFRIQUE AUSTRALE

Stratégies d'accès à la terre chez les migrants périurbains, l'importance des réseaux

M. Johannes Itai Bhanye - Centre pour les sciences sociales appliquées (Zimbabwe)

*La migration de retour et le transfert de compétences vers le pays d'origine : Une étude de cas sur des travailleurs
migrants zimbabwéens semi-spécialisés rentrant d'Afrique du Sud*

M. Johannes Machinya - Université de Witwatersrand (Afrique du Sud)

16h - 17h00 : Discussion

17h30 : Clôture de la journée

Dynamiques migratoires en Afrique : État des lieux et défis

Pour un agenda commun de recherche

Séminaire - programme

6

VENREDI 7 DÉCEMBRE

9h - 11h : Session 3 - L'Afrique et ses réfugiés

Modératrice : Mme Aurélie Eragne - Division protection des droits des étrangers - Direction protection des droits de l'Homme et monitoring - CNDH (Maroc)

L'asile en Afrique : un état des lieux

M. Cosmas Chanda - Représentant régional de l'UNHCR à Addis-Abeba et auprès de l'Union Africaine

Des perspectives de développement du droit africain des réfugiés

M. Jean François Durieux - Institut international de droit humanitaire, San Remo (Italie)

Dynamiques juridiques autour des migrations en Afrique méditerranéenne et sahéenne : convergence, inspirations et contraintes

Mme Delphine Perrin - Institut de Recherche pour le Développement (France)

Le Maroc et la protection des réfugiés : éléments pour un droit marocain de l'asile

M. Mohammed Amarti - Université Mohammed I^{er}, Oujda (Maroc)

10h - 11h : Discussion

11h - 11h15 : Pause café

11h15 - 13h30 : Session 4 - Pour un agenda commun de la recherche

Modératrice : Mme Nadia Khrouz - Chargée de protection - Division protection des droits des étrangers - Direction protection des droits de l'Homme et monitoring - CNDH (Maroc)

Réinterroger les sociétés maghrébines par leurs immigrations subsahariennes, une opportunité de renouvellement de la recherche en sciences sociales au Maghreb

M. Ali Bensaad - Professeur des universités - Institut Français de Géopolitique de Paris, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis (France)

La libre circulation intra-africaine : une utopie et réalité ?

Mme Fatima Ait Ben Lmadani - Professeur - Institut d'études Africaines de l'Université Mohammed V de Rabat (Maroc)

La migration africaine à l'ère du néolibéralisme

M. Fasil Demissie - Professeur agrégé des études des politiques publiques - Université De Paul, Chicago (Etats-Unis)

Dynamiques migratoires en Afrique : état des lieux et défis pour un agenda commun de recherche

M. Mamadou Dimé - Département de sociologie - Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Mondialisation, migrations et développement. Quelques interrogations en matière de recherche pour l'Afrique

M. El Arbi Mrabet - Université Mohammed I^{er}, Oujda (Maroc)

Proscrire l'injustifiable à l'ère de la mondialisation. Notes introductives sur la migrafritude dans l'agenda africain de recherche pour la migration

M. Willy Didié Foga Konefon - Historien - Consultant en prospective et chercheur au Muntu Institute Université de Yaoundé I (Cameroun)

12h45 - 13h45 : Discussion

13h45 - 14h45 : Déjeuner

Dynamiques migratoires en Afrique : État des lieux et défis

Pour un agenda commun de recherche

Séminaire - programme

7

15h00 - 16h00 : Séance de clôture

Modérateur : M. Phinith Chanthalangsy - Chef de Section pour les Sciences sociales et humaines, UNESCO (Maroc)

M. Pier Antonio Panzeri

Président de la Sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen (Italie)

Mme Tendayi Achuime

Rapporteuse spéciale des Nations unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance (États-Unis)

M. Driss El Yazami

Président du Conseil national des droits de l'Homme (Maroc)